Rédigez votre CV

Si vous avez des difficultés pour rédiger votre Curriculum Vitae, voici quelques conseils qui pourront vous aider.

La forme du CV ainsi que la qualité de la présentation constituent la « porte que l'on aura envie d'ouvrir » pour découvrir ce qu'il y aura derrière, en termes de compétences et de connaissances. La présentation doit rester sobre et claire, c'est le fond plus que la forme qui doit accrocher.

Une fois votre CV correctement rédigé et structuré, aurez-vous pour autant gagné la partie ? Non, bien sûr, car un CV ne peut pas plaire à tout le monde. Le CV idéal n'existe pas mais un CV attractif répond à certains critères qui sont en pratique toujours les mêmes:

Etat civil

Faut-il masquer son état civil comme l'encouragent les tenants du CV anonyme ou affronter le risque ? Cette question est souvent posée par des candidats dont la consonance du prénom ou du nom peut indiquer une origine étrangère.

Il peut exister, effectivement, des cas de discrimination basés sur l'âge, l'origine ou le sexe des postulants. La question est de savoir si le fait de masquer ces éléments, d'entrée de jeu, peut conduire ces recruteurs à changer d'opinion en cours d'entretien.

Nous avons souvent noté que la discrimination, lorsqu'elle existe, est due à une définition initiale du profil à rechercher, elle-même discriminatoire. C'est en amont du recrutement que se produit l'exclusion.

C'est le cas du responsable opérationnel qui indique plus ou moins clairement au recruteur interne ou externe que, de toute façon, il ne prendra pas une femme, un senior ou une personne issue des minorités visibles pour occuper la fonction à pourvoir. C'est à cette étape que les jeux se font. La présentation du CV n'y changera rien car les bases de la décision sont déjà fixées. Si le combat contre les discriminations à l'embauche doit se faire, c'est bien à ce stade!

Nous préconisons donc une présentation normale de l'état civil.

Formations

Soyez précis et honnêtes, les employeurs réclament de plus en plus souvent les copies de diplômes et des sociétés se sont même spécialisées dans la traque des faux.

Si votre CV est clair et par ailleurs motivant, le diplôme ne sera pas forcément un critère éliminatoire.

Expériences

En tant que vrai-faux débutant, limitez-vous aux stages significatifs d'au moins deux à trois mois que vous développerez un peu en indiquant la mission et les résultats, plutôt que de mentionner une série de mini-expériences dont la durée n'excède souvent pas une semaine. Attention également à mentionner clairement les dates de début et fin d'expérience ou de mission. L'imprécision en la matière peut troubler le recruteur et laisser penser que le CV est maquillé. Evitez donc les dates floues ou l'absence de date, même si votre expérience n'est pas très longue. En revanche, ne listez pas toutes les missions de quelques jours du type « intérim

», qui viendraient alourdir votre CV et le rendre illisible.

Compétences linguistiques

La médiocrité en langues étrangères, si elle appartient de plus en plus et heureusement au passé, a suscité une pratique surprenante, souvent relayée par les professionnels eux-mêmes, consistant à « gonfler » sa maîtrise réelle d'une langue. Ainsi, on écrira anglais courant pour un anglais baragouiné, anglais bilingue pour un anglais correct mais assez éloigné de la langue maternelle ; quant à anglais scolaire, c'est la plupart du temps... pas d'anglais du tout. Prenez garde à ne pas vous faire piéger par ce petit jeu.

Précisez le cas échéant si vous avez pratiqué la langue lors d'un stage, d'un projet d'études, d'un voyage de plusieurs jours ou semaines

Centres d'intérêt

Cette rubrique est celle où l'on peut faire part d'expériences ou activités originales, si tel est le cas. Evitez toutefois les standards tels que « lecture, cinéma, sorties entre amis » qui, sans avoir d'effet dévastateur, n'apportent rien à votre CV!